



Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur

301, rue de Carillon, Québec, G1K 5B3
418-529-6158 | cccqss@bellnet.ca | www.cccqss.org

...ensemble pour améliorer la qualité de vie dans le quartier!

Proposition du Comité de travail sur l'avenir du Centre Durocher

Analyse de la situation

L'Assemblée publique organisée par le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur le 24 septembre dernier a fait ressortir clairement que la population du quartier souhaite préserver la vocation publique et communautaire du Centre Durocher ainsi que son bâtiment à valeur patrimoniale. Depuis 125 ans, le centre et le parc Durocher forment un lieu de rassemblement populaire. Dès 1888, ils accueillait le marché Saint-Pierre avant de devenir un centre communautaire en 1950.

Il s'avère que la disparition d'un lieu historique de socialisation au cœur d'un quartier n'est pas profitable pour le maintien et le développement de la vie communautaire. Or celle-ci représente une particularité et une grande force dans notre quartier. Il est important de conserver des lieux où les gens puissent s'exprimer et se divertir et de répondre correctement aux besoins en loisirs, culture et activités communautaires.

À ce titre, les 16 000 résidents du quartier n'ont toujours pas accès à d'importants services culturels, de loisir et communautaires tels qu'un auditorium ou une bibliothèque, et ce, sur un territoire qui s'étend sur plus de 3 km². Une desserte et une localisation adéquates des services au sein du quartier permettraient d'améliorer les conditions de vie de la population. Rappelons que plus de 45% des personnes du quartier ont un revenu inférieur à 20 000\$, que 25% de la population ne possède pas de diplôme d'études secondaires et que la persévérance et la réussite scolaires sont des enjeux majeurs qui doivent être considérés pour analyser les besoins en services. Le changement de vocation du Centre Durocher en projet d'habitation aurait comme effet de diminuer l'espace réservé aux services dans le quartier et conséquemment d'amputer le développement de la vie sociale et communautaire.

De façon générale, les personnes présentes à l'Assemblée publique du 24 septembre dernier considèrent que le projet de logement social développé par Action-Habitation est important pour le quartier et qu'il répond à de réels besoins en matière de logement. Cependant, elles croient qu'il devrait être développé ailleurs qu'au Centre Durocher, pour le bénéfice de l'ensemble de la population du quartier. À ce sujet, la Ville de Québec possède deux stationnements de surface situés à proximité sur la rue Saint-Vallier Ouest. L'un d'eux se trouve au coin de la rue de Carillon et sa surface de 3 316 m² est beaucoup plus grande que la superficie du terrain du Centre Durocher (2 221 m²).

Proposition

Partie 1- Nous demandons à la Ville de Québec de préserver la vocation de loisirs communautaires au 290 rue Carillon et idéalement, de conserver le bâtiment patrimonial. La Ville doit se doter d'une vision pour le cœur du quartier et nous lui proposons de développer une **maison de la culture de Saint-Sauveur**. Ce centre socio-culturel inclurait, entre autres, des espaces communautaires et d'accès à l'informatique, un auditorium, une succursale de bibliothèque, des espaces d'échanges interculturels ainsi que de diffusion et d'expression artistique. En plus de proposer des services absents dans le quartier, le bâtiment intégrerait le Centre de la petite enfance (CPE) ainsi que les services du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) qui y sont déjà établis.

Les avantages de notre proposition :

- a) Conserver un lieu historique de socialisation au cœur du quartier Saint-Sauveur;
- b) Maintenir la vocation publique et communautaire d'un bâtiment ayant une valeur patrimoniale;
- c) Comblent des besoins de loisirs, de culture et d'activités communautaires, à proximité des zones scolaires et de vie citoyenne;
- d) Favoriser la diminution des inégalités sociales en maintenant des infrastructures publiques et communautaires de qualité dans un quartier touché par la plus grande concentration de personnes défavorisées au plan matériel et social;
- e) Favoriser une cohérence entre la vocation récréative du parc Durocher et l'usage du bâtiment et favoriser les initiatives de quartier développées dans le parc, telles que le marché public.

Partie 2- Nous proposons aussi de déplacer le projet de logement social sur le stationnement de surface situé sur la rue Saint-Vallier Ouest, coin Carillon. Nous invitons la Ville de Québec à prendre une entente avec Action-Habitation afin de développer le projet de logements sur ce terrain qui est 50% plus grand que celui du Centre Durocher.

Les avantages de notre proposition :

- a) Densifier adéquatement le secteur de la rue Saint-Vallier Ouest, ce qui serait bénéfique pour le développement commercial et la vitalité de l'artère commerciale;
- b) Augmenter l'offre de logement social dans le quartier Saint-Sauveur et répondre aux besoins de la population;
- c) Développer les terrains occupés par des stationnements de surface en plein centre-ville, tel que le souhaite le maire de la Ville de Québec, Régis Labeaume;
- d) Conserver des espaces de stationnements publics souterrains;
- e) Augmenter l'offre commerciale, en aménageant des commerces au rez-de-chaussée.

En conclusion

Nous proposons aux acteurs concernés de s'engager dans l'intérêt de la collectivité en appuyant cette proposition. Aussi, nous souhaitons une réponse prompte de leur part car il y a urgence d'agir afin d'assurer des services nécessaires à la population tels que ceux délivrés par le Centre de la petite enfance (CPE) qui attend depuis déjà trop longtemps un agrandissement de ses locaux.